

# CONDITIONS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES

## TARIFS APPLICABLES À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022

(Délibération du bureau syndical n°1 du 21.02.2022)

<u>TARIFS</u> <u>AU 01/04/22</u>	Particuliers du SICTOM	Particuliers hors SICTOM	Professionnels* du SICTOM	Professionnels* hors SICTOM
Limitation	3 m <sup>3</sup> / jour	3 m <sup>3</sup> / jour		
Cartons et filières REP	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Métaux, bois, gravats, végétaux, encombrants	GRATUIT	13 € / m <sup>3</sup>	9 € / m <sup>3</sup>	26 € / m <sup>3</sup>
Déchets dangereux spécifiques	GRATUIT	GRATUIT	1 € / kg	1 € / kg

\* Sont considérés comme professionnels : artisans, commerçants, entreprises y compris les autoentrepreneurs et prestations payées en CESU, agriculteurs, établissements publics (hors communes) et établissements parapublics.

Lors de votre 1<sup>ère</sup> visite, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



# Sictom BBI

Brou Bonneval Illiers-Combray